



EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 4 :

RAPPORT DE RESPONSABILITE
SOCIETALE DES ORGANISATIONS
(RSO) 2020-2021

Séance ordinaire du 13 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 13 Septembre 2022

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 27

Absent : 1

Excusés : 7

Présents : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECO, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Nathalie SOARES, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Daniel BALLA, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Géraldine AUDEBERT, Daphné GAUSSENS, Grégoire REYDIT, Sarah DEHAIL, Xavier DE JAVEL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Claire LAYAN, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Michel MENJUCQ (à Emmanuelle ANGELINI), Benjamin DUGERS (à Jean-Georges MICOL), Violette LABARCHEDE (à Mathilde FERCHAUD), Thomas BURGALIERES (à Marie DA ROCHA), Jonathan VANDENHOVE (à Bérengère DUPIN), Julie-Anne BROUSSIN (à Nathalie SOARES), Jean-Jacques HERMENCE (à Damien ROUSSEAU)

Absent : Maxime JOYEZ

Secrétaire : Xavier DE JAVEL

DOSSIER N° 4 : RAPPORT DE RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS (RSO) 2020-2021

RAPPORTEUR : Jean-Georges MICOL

Le rapport de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) retrace l'ensemble des missions et activités des services, précise les réalisations de l'année écoulée ainsi que les principaux objectifs pour l'année suivante. Depuis la mutualisation avec Bordeaux métropole, il intègre les activités portées par les services communs concernant : l'espace public, les finances, les ressources humaines et le parc matériel.

Ce rapport est à la disposition des membres de l'assemblée délibérante en téléchargement via le site de la commune :

<https://rapportactivite-bouscat.fr>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
34 voix POUR,

Article unique : Prend acte du rapport de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) pour les années 2020 et 2021.

Fait et délibéré le 13 septembre 2022

LE MAIRE,



Patrick BOBET

Vr